

**COMMUNIQUÉ
SOUTENANCE DE THÈSE**

Madame Johanne Philipps, candidate au doctorat, défendra publiquement sa thèse doctorale en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en Sciences religieuses.

**Vendredi 17 janvier 2020 à 13h30
Pavillon Marguerite-d'Youville
2375, ch. de la Côte-Ste-Catherine, salle 4032**

La thèse de la candidate s'intitule :

Comment le projet de laïcité québécoise est défavorable aux femmes. L'urgence de briser une évidence.

Cette thèse s'appuie sur les analyses de Michel Foucault pour démontrer comment le projet de laïcité de l'État québécois participe à la marginalisation des féministes croyantes et au maintien d'un statut inférieur pour les femmes catholiques. En protégeant le privilège des hommes d'exercer leur domination dans les groupes religieux, ce projet nie l'agentivité des femmes croyantes en présupposant que vivre une appartenance religieuse équivaut à renoncer au droit à l'égalité. De plus, la préoccupation pour les minorités religieuses, au cœur des débats actuels, occulte les pratiques de l'État québécois qui contreviennent à la *Convention pour l'élimination de la discrimination envers les femmes*.

MEMBRES DU JURY À LA SOUTENANCE :

Mme Solange Lefebvre, présidente-rapporteuse, UdeM
Mme Denise Couture, directrice de recherche, UdeM
M. Patrice Brodeur, membre du jury, UdeM
M. David Koussens, examinateur externe, U. Sherbrooke

Cette invitation est faite conjointement par le Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et postdoctorales et l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal.